Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
G. F. WEISSE, E. DEVERGES, E. DUPOUR, E. HARDY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN 30 AVRIL.

Les Nouvelles Orléanaises.

NOUVELLE-ORLEANS,—MERCREDI MATIN, 30 AVRIL 1856.

ABONNES A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme on leur ouvrait un compte particulier pour chaque courte période nous sur-charge-rions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout collier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

APPAIRES DU MEXIQUE

Le gouvernement actuel de Mexique est la plus ferme et la plus éclairé que nos voisins aient eu depuis longtemps. La chute de Santa Anna était le premier de nos vœux, mais comme il est plus facile de rétablir que de renverser, nous avons craint d'abord que la dictature ne fut remplacée par un pouvoir moins et sans vigueur. L'élection de Comonfort à la présidence a mis fin à nos appréhensions, et nous pouvons maintenant applaudir sans réserve à l'inauguration d'un ordre de choses qui promet de replacer le Mexique dans ses anciennes conditions de prospérité.

Comonfort a déjà triomphé de l'insurrection, et la victoire qu'il a remportée à Puebla a été la victoire du peuple sur des factions égoïstes et intéressées, de la raison sur l'ignorance, du progrès sur d'antiques abus, de l'égalité sur de scandaleux privilèges, de l'ordre sur de funestes éléments d'agitation, du patriotisme sur les ennemis du pays.

Nous félicitons sincèrement nos voisins sur le gouvernement qu'ils sont parvenus à se donner, et nous espérons qu'au lieu de l'ébranler ils s'efforceront de le raffermir et de le consolider. Les factions ne sont pas éteintes au Mexique; elles pourraient de nouveau menacer le pouvoir et le sommer de les voir la place. Si elles avaient cette audace, nous espérons que les vrais amis du pays se lèveront comme un seul homme pour défendre le gouvernement et le faire respecter de ses ennemis.

Le pouvoir est dans une bonne voie chez nos voisins, et il n'y maintiendra, nous n'en doutons pas, si le concours des bons citoyens ne lui fait défaut. Rien n'empêche le Mexique d'être aussi bien gouverné que les Etats-Unis; les hommes éclairés, intègres et énergiques ne lui manquent pas, comme l'atteste l'organisation actuelle de l'administration mais pour que ces hommes se trouvent des coûtaves que leur assaillent leurs ennemis et ceux du pays, il leur faut l'aide active des citoyens les plus considérables et les plus influents de la république.

Les dernières nouvelles nous ont appris que Comonfort et son ministère avaient triomphé des principales difficultés de la situation. Nous nous en réjouissons et nous formons des vœux pour qu'ils réussissent à vaincre les obstacles qui s'opposent encore à la complète exécution de leur programme politique. Nous considérons comme un devoir de signaler à nos concitoyens chacun des progrès qu'ils feront faire au Mexique et de leur concilier les l'opinion publique.

Tout chose est certaine, c'est que les Américains cesseront de convoiter le territoire de leurs voisins du moment qu'ils verront eux et pratiquer franchement le système républicain. Un gouvernement fort et honnête, comme celui que possède enfin le Mexique, est donc appelé non seulement à rétablir l'harmonie parmi les citoyens mais à sauvegarder le pays contre les dangers du dehors.

Maintenant que nos voisins ont confié l'exercice du pouvoir à des mains fermes et pures, nous pouvons nous attendre à voir la prospérité du Mexique s'accroître rapidement. L'administration de Comonfort est très populaire aux Etats-Unis, et il dépend des agents qu'elle a accrédités ici d'augmenter encore cette popularité.

Sous ce rapport, le choix qu'a fait le gouvernement du commodore Rerrard pour le consulat général du Mexique aux Etats-Unis, ne saurait ne pas plus heureux. M. Reybaud est connu, aimé et estimé dans la Louisiane, non seulement en Louisiane, mais hors de cet Etat. La nouvelle de sa nomination a causé parmi nous une satisfaction générale: on a su gré à M. Comonfort et à ses ministres d'avoir placé au poste le plus important après celui du ministre, un homme connu par sa probité, son honneur chevaleresque et son esprit de conciliation. Nous avons lu du consul général sont déjà organisés et on y trouve cette assiduité et cette exactitude qui sont si utiles au commerce et dont l'absence est si préjudiciable à une administration publique.

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des affaires du Mexique qui ont acquis une importance réelle depuis l'inauguration du nouveau gouvernement.

CANDIDATS.

Les aspirants à la candidature présidentielle tendent partout leurs filets en silence. Ils mettent à profit les heures de calme dont jouit en ce moment la chose publique, les faiblesse de leurs adversaires, atténiuer l'hostilité de leurs adversaires et conquérir des sympathies là où l'indifférence publique leur permet d'espérer un appui. Fillmore et Donelson ont déjà été désignés; les démocrates sont partagés entre Pierce, Buchanan et Douglass, les républicains ne savent à quel saint se vouer si à quel candidat confier leur fortune.

Voici, au sujet de la désignation des candidats présidentiels, ce que nous écrit notre correspondant de Washington:

"Les Américains ont déjà nommé leurs candidats pour la présidence et la vice-présidence. Ils n'ont donc plus l'embarras du choix. Les démocrates et les républicains, qui ne sont pas aussi avancés, ont leurs agitations et leurs inquiétudes. Douglass et Buchanan sont chacun leurs champions qui se montrent intraitables. Buchanan n'est pas, tant s'en faut, un léger coureur; il est vigoureux et massif, mais lourd. Douglass est au contraire jeune et plein de feu. Je crains que le premier ne se laisse distancer malgré les efforts de ses amis. Les chances sont plus égales entre Pierce et Douglass: il serait difficile de dire lequel l'emporterait sur l'autre.

"Quant aux républicains, ils examinent en vain leurs écuries: jusqu'ici ils n'y ont pas trouvé un seul cheval—passe-moi ce langage de palfrenier—qu'ils voulussent faire entrer en lice. On avait d'abord songé à Frémont, mais depuis que son beau-père, le colonel Benton, s'est prononcé contre lui, on le déserte. Frémont d'ailleurs n'a jamais fait ses preuves; on ne connaît pas sa force, et dans la lutte qui se prépare, il faut aux partis un certain degré de certitude.

"Le Times de New York dit que M. Seward voudrait entrer en lice, mais que ses vœux ne seront pas remplis. Banks, d'une autre part, a son nom, et il serait, je le pense, heureux et fier de se voir décerner la candidature présidentielle. Si elle lui est déférée, M. Banks n'aura pas d'autre honneur que celui-là. Il peut être candidat, mais il ne sera jamais Président.

Les républicains font tous leurs efforts pour entraîner dans leurs rangs les Américains du Nord. Ils disent et publient que M. Fillmore n'a aucune chance, et que les votes qu'on lui donnera seront perdus. Ils ont évidemment peur de la popularité de l'ex-président, et ils seraient heureux de le mettre à l'écart. Ils voudraient que cé dernier refusât la candidature que lui a offerte le parti américain, et qu'elle fut ensuite décernée au juge McLean. Celui-ci est trop âgé et trop prudent pour échanger le poste éminent qu'il occupe à la Cour Suprême des Etats-Unis contre les hasards si douteux de la présidence. Les républicains commencent à voir que leurs manœuvres sont inquiètes, et ils s'en inquiètent; ils gardent conséquemment un profond silence sur les actes du parti américain dont ils craignent l'influence."

DISCOURS DE M. SOULÉ.—L'heure avancée à laquelle M. Soulé a terminé lundi son remarkable discours sur le Nicaragua ne nous ayant permis d'en rendre un compte détaillé en notre nous le donnerons. Quelques journaux en ayant donné hier une courte analyse, nous jugeons inutile de revenir sur ce sujet. Nous donnerons seulement que le discours de M. Soulé a été très remarquable. M. Parker H. French, ministre du Nicaragua aux Etats-Unis, a pris ensuite la parole. Beaucoup de personnes ont souvent Monsieur terminée et les fonds seront transmis incessamment à Walker. La source s'est terminée par une collation servie dans un des salons de l'hôtel.

NOUVEAU MEXIQUE.—Les dernières nouvelles du Nouveau Mexique reçues par la voie de St Louis n'offrent aucune importance. Les chemins étaient en bon état et les traces de l'hiver disparaissaient rapidement. Plusieurs convois se sont mis en route pour les Etats-Unis. Les affaires sont tranquillisantes à Santa Fé. Le gouverneur Lane a écrit à M. Watts et les autres fonctionnaires du territoire sont arrivés à leur poste. Les indiens comme de coutume se montrent turbulents.

M. Milton S. Latham a été nommé par le président des Etats-Unis collecteur de douane de San Francisco en remplacement de M. Richard P. Hammond, démissionnaire.

Dépêches Télégraphiques.

TELEGRAPHIE A L'ABEILLE

Washington, 27 avril.—On vient d'annoncer qu'il circule en ville un bulletin de cette jour au milieu d'après un [illegible] et de [illegible] qu'il y a dévastage.

Affaires du Kansas.

Une dépêche de Harrisonburgh, territoire du Kansas, annonce que le shérif du comté de Douglas, en quittant d'Hordeur les deux derniers Lawrence, a été très outré lorsque les opposer la plus vive résistance, et qu'il a même été blessé dans le duel. Le gouverneur Shannon a ouvrerait les hors armes.

Incendie aux entrepôts de New-York.

New-York, 27 avril.—Notre marché avec cotons est actif et les prix sont plus fermes. Il s'est vendu aujourd'hui 2500 balles.

THEATRE D'ORLEANS.—La représentation de demain est au bénéfice de Mme Celson. Nous ne serons pas assez naïfs pour refaire l'éloge de cette brillante artiste, après les triomphes qui lui ont été décernés. La salle sera pleine des amis de la scène. Le spectacle se compose de la belle pièce de Lecq, du trois tableaux des *Amours du Diable* et d'un acte de *Mose*.

INSTITUTION DE MME PARENT.—Les examens annuels commenceront lundi prochain, 4 mai, à l'excellente institution de Mme Parent, au coin des rues Dauphine et Bourgate, et dureront jusqu'au vendredi suivant. Les parents et les amis des élèves aimé que toutes les personnes qui s'intéressent à l'institution sont invités à y assister.

CHRONIQUE LOCALE.

Conseil des Aldermen.—Réunion à l'heure accoutumée.

Message du maire demandant au Conseil d'ajouter six hommes à la police pour sonner les cloches d'alarme.—Renvoyé au comité des incendies.

Résolution des Assistants ordonnant que les différents chemins planchéiés et macadamisés soient réparés.—Adoptée.

Résolution des Assistants ordonnant le pose de six "gas burners" au pont du Troisième District.—Adoptée.

Résolution des Assistants autorisant la Banque des Citoyens à payer les intérêts de certains bons échéant en juillet et août. La somme totale est de $ 900,000.—Adoptée.

Résolution des Assistants ordonnant le paiement de divers comptes qui s'élèvent à $ 12,214, 80.—Adoptée.

La Conseil adopte les Frères Du Lois à construire une "cotton pickerie" au coin des rues Moreau et Closel.

Résolution chargeant le maire de nommer un officier de police qui devra se tenir sur le chemin marécageux de la rue Bienville et arrêter tous ceux qui forcent conducteurs de chevaux. Cet officier recevra la moitié des amendes imposées.—Adoptée.

Le rapport du comité de finance, celui du comité des rues et débarcadères et celui du comité des incendies sont lus. Ils se renferment rien d'important.—Renvoyé.

M. Durell, président du comité judiciaire, annonce qu'il n'a pas de rapport à présenter. L'avocat de la ville doit intenter un procès à la Compagnie de Displacement ainsi de connaître la durée de ses privilèges.

Résolution ordonnant le paiement des dépenses de la maison de travail pour janvier et février.—M. Durell dit que les ordres de ce établissement font des achats sans l'autorisation des autorités.

Les assistants ou l'ordonnance devra avoir lieu sont lues.

Résolution de M. McKnight déclarant qu'aucune dépense de la maison de travail n'a été faite sans que le Conseil ne l'ait autorisée.—Adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

Conseil des Assistants-Aldermen.—Un seul—est réunis à 7 heures.

Le Conseil adopte le rapport du comité de police qui permet à M. Clement de construire un salon de coiffeur à la place de M. MM. Fabisch & Co de construire une maison de pompe à de certaines conditions; à M. D. Graham d'établir une fonderie; à MM. Brown Van Benthuysen & Co de construire une fabrique de boutiques au coin des rues Fulton et Notre Dame.

Résolution ordonnant le paiement de $600 à M. B. Prenz pour travaux au puits artésien.—Adoptée et envoyée aux Aldermen.

Résolution ordonnant le paiement de $600 à M. B. Prenz pour travaux au puits artésien.—Adoptée et envoyée aux Aldermen.

Résolution ayant les premiers ou l'élection prochaine aux bureaux du coroner et du shérif—Pour le coroner: $10, y compris [illegible] pour chaque enquête; 37 lorsque les amis du défunt réclament son corps, $5 lorsque l'enquête n'est pas nécessaire.—Pour le shérif, $2 comme pour chaque [illegible] exécuteur.—Adoptée; mais le Conseil refuse par [illegible] vous de 11 contre 6, et envoyée à la réunion des Aldermen.

La société pour le monument de Clay est autorisée à ériger une statue à la jonction des rues Royale et Charles, pour que le [illegible] puissent passer de chaque côté de la statue.

Lettre de M. P. Martinez, demandant que la taxe des assesseurs soit modifiée.—Renvoyé au comité des réclamations.

Mandamus défendant à M. J. M. C. Brady, rapporteur du *True Delta*, d'entrer dans la salle des délibérations.—Adoptée.—(Cette résolution a été prise à la suite de la publication, dans le *True Delta*, d'un article mentionné pour le Conseil.

Le Conseil s'ajourne.

Cour des District des Etats-Unis.—Le juri a déclaré Henry Morgan du Mille, coupable de tentative de meurtre, le 17 février dernier, au Havre, sur la personne de Thomas Bonford, à bord du navire Anna F. Schmidt.

Même Cour de District.—Le juge Augustin a prononcé hier le divorce entre Antoine Dull et Louise Fleurette.

—La tribunal a condamné Mme Victoire Maillot à payer $200 de dommages à Mme Jacquinet parce qu'elle avait accusé de s'être jacquinée et d'être une femme de mauvaises mœurs.

Le demandeur-défendeur, qui n'était endormi pire de la fenêtre d'un troisième étage, est tombé sur le trottoir et s'est grièvement blessé à la hanche. La transporte à l'hospital de charité.

—John Hanson est tombé dans un moment différent, du premier étage de la maison de la rue Foyage, et est décédé le lendemain matin. Il est né au Kentucky et avait 57 ans.

Enfant trouvé.—Un officier de police a trouvé, hier matin, sur la place du Colisée, une toute petite fille enveloppée dans un chale. Il l'a déposée au poste.

Collision.—Omnibus No 89 et un buggy dans lequel se trouvaient Mme Thorn et une dame, se sont rencontrés au coin des rues St Pierre et Royale. Le buggy a été un peu brisé, mais personne n'a été blessé. Le recorder a ordonné l'arrestation du conducteur d'omnibus qu'un affidavit accuse de négligence.

Incendie.—Le feu s'est déclaré, lundi, à minuit, dans l'entrepôt Home, rue Nouvelle Levee. Les pompiers n'ont pas tardé à se rendre maîtres de l'incendie. Il a pris de l'ordre $500.

Noyé.—Nous apprenons que M. Oscar Bowell, officier de police du troisième district, vu jeudi, dernier matin, à Mandeville, tombé dans le lac et s'est noyé. On n'a pas encore trouvé son corps.

Devant la Première Cour.—Les personnes dont les noms suivent ont été condamnées, hier, par le recorder Bright et Bussel, devant la Première Cour de District:

Edward Deschesne, pour avoir assailli Emile Grouchier—Emprisonnement de $200.

John Mention, pour avoir frappé Michael Guano—Emprisonnement de $500.

Jules Delhomme, pour abus de confiance au préjudice de John Fabisch—Emprisonnement de $500.

Owen Corrigan, pour avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de Marcus Lotz—Du prison John Ford, le C. L. de Pauper, pour vol de montre, dans la rue de la Douane, près Bacon, une maison de débauche ou lui et ses complices ont été dépouillés—Emprisonnement de $500.

Catherine Baker, pour avoir assailli Catherine Scholtz—Emprisonnement de $500.

Auguste Constant Hearing a été arrêté hier, par ordre du recorder Bright, pour s'être parjuré en déclarant, afin de servir de caution à un accusé, qu'il possédait, au Chemin Pauper, un terrain de $600—En prison, en attendant l'instruction qui est fixée au 5 mai.

Décisions de la Cour Suprême

Lundi, 28 avril 1856.

La ville de la Nouvelle-Orléans, int. contre John Kehlar, appel du jugement rendu par la Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Le décret est maintenu.

Succession de John N. Wilson, les héritiers Gardner, appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Le décret est maintenu.

Anderson & Gibbons, int., contre A. G. Folger, président de Bank, et les propriétaires de ce Bank. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Le décret est renversé. Les défendeurs sont condamnés, ils seront, à payer aux demandeurs le nom de $2819, avec privilège sur la propriété séquestrée.

La ville de la Nouvelle-Orléans, int., contre la Compagnie de navigation de la N.le-Orléans, app. Appel de la Cinquième Cour de District de la N.lle-Orléans. Le décret est maintenu.

M. G. Morton, app., contre W. C. Cushing et J. W. Phillips, appelés, appel de la Quatrième Cour de District de la N.lle-Orléans. Le décret est maintenu.

Pierre Conroy, par entre Robt. Copeland et C. C. Fenner, Sheriff, et M. A. Bagley et Co, défendeurs, int., Aimé Boudoir, appelé de la faillite P. Conroy, app. Appel de la Cinquième Cour de District de la N.lle-Orléans—Le décret est maintenu.

Les mêmes contre les mêmes, int., Le rule est repoussé et les actions en bilan sont adjugées à Alex. Boudoir.

Ville de la N.lle-Orléans, int., contre la compagnie de Marine, int., N.lle-Orléans, app. Appel de la Cinquième Cour de District de la N.lle-Orléans—Le décret est maintenu.

Compagnie du chemin de fer Pontchartrain contre la Compagnie du chemin de fer de la N.lle-Orléans à la Carrollton, et la Compagnie du chemin de fer de Jefferson et du lac Pontchartrain. Appel de la Deuxième Cour de District de la N.lle-Orléans—La Cour modifie le décret du tribunal inférieur en lui accordant les mots: "$900 de dommages" au lieu de "$12,000 de dommages".

Louis B. Horne, int. contre Charles Belcher, et Charles Belcher & Co, app. Appel de la Quatrième Cour de District de la N.lle-Orléans—Le décret est maintenu.

Id. et Mme D. Aquin, int., contre le Dr N. Dubourg, app. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Le décret est maintenu.

Mary E. Bayley, int., contre Mme Mary Forgue, app. Appel de la Quatrième Cour de District de N.lle-Orléans—Le décret est maintenu.

C. Cessell, int., contre John McCarthy, app. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Le décret est maintenu.

Mme Eva Jane Bank, subr., int., contre Louis F. Bonnet, app. Appel de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Le décret est maintenu.

Anderson & Gibbons, int., contre A. G. Folger, président de Bank, et les propriétaires de ce Bank. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Le décret est renversé. Les défendeurs sont condamnés, ils seront, à payer aux demandeurs le nom de $2819, avec privilège sur la propriété séquestrée.

Ville de la Nouvelle-Orléans, int., contre la Compagnie de navigation de la N.lle-Orléans, app. Appel de la Cinquième Cour de District de la N.lle-Orléans. Le décret est maintenu.

M. G. Morton, app., contre W. C. Cushing et J. W. Phillips, appelés, appel de la Quatrième Cour de District de la N.lle-Orléans—